

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LANCE UN APPEL A PROJETS POUR RECONVERTIR 11 SITES ECLUSIERS SUR LE CANAL DES DEUX MERS**

*Toulouse, le 1<sup>er</sup> juin 2022* – Afin de développer de nouvelles activités aux abords du canal des Deux Mers et de proposer de nouveaux services aux usagers et riverains du réseau fluvial, Voies navigables de France lance aujourd’hui un appel à projet pour l’occupation de maisons éclusières ou de bâtiments du domaine public fluvial.

Un gîte, un atelier d’artisan, une base de loisirs, une nouvelle offre de restauration, une activité culturelle... les possibilités sont nombreuses au bord de l’eau et notamment au sein des 11 bâtiments proposés par VNF.

Les porteurs de projets qui souhaitent candidater pour une activité en lien avec le canal peuvent répondre jusqu’au 1<sup>er</sup> août aux appels d’offres en ligne sur le nouveau site internet dédié [domaine-public-fluvial.vnf.fr](https://domaine-public-fluvial.vnf.fr).

### **Une stratégie de reconversion immobilière ambitieuse pour contribuer à l’attractivité du canal des Deux Mers**

*Actuellement, environ 80 bâtiments accueillent déjà des activités économiques et de loisir le long du canal des Deux Mers : restauration, hébergements, services vélo, activités sportives, culturelles, touristiques, associatives ...*

*Par sa répartition homogène sur l’ensemble du linéaire, par les qualités du bâti et le lien entretenu avec le canal, la reconversion de ces bâtiments, le plus souvent des maisons éclusières qui n’ont plus d’usage pour la navigation, constitue une opportunité de développement de services aux usagers et riverains du réseau fluvial.*



©VNF et Sylvain Cambon

Afin d'offrir une meilleure répartition des services sur le linéaire du Canal des Deux Mers, Voies navigables de France lance ce printemps une vague d'appels à projets adressés à tous types de porteurs de projets (entités publiques ou structures privées) concernant une dizaine de bâtis et de sites éclusiers sur les thématiques suivantes :

**Itinérance sur le Canal** - = *slow tourisme/tourisme rural/tourisme sportif*

*Il s'agit de favoriser des programmes mixtes permettant de se loger, se restaurer, se reposer, réparer, proposer des services de premières nécessités*

**L'art de vivre sur le canal** = *tourisme patrimonial et culturel*

*Il s'agit de proposer des parcours « découverte » du territoire, des savoir-faire (artisanat) du terroir, de la gastronomie, de l'œnologie ...*

**Le canal mis en scène** = *tourisme de partage*

*Il s'agit de développer l'offre culturelle, artistique et événementielle avec des lieux culturels « étapes » emblématiques, des parcours animés et ludiques et des lieux de rencontre et de partage.*

Pour retrouver l'ensemble des appels à projets ou candidater, rendez-vous sur le site [domaine-public-fluvial.vnf.fr](https://domaine-public-fluvial.vnf.fr)

Pour ce premier appel à projet multi sites 2022 (un second est prévu à l'automne), 11 sites éclusiers sont proposés :

*La maison du site éclusier des Gravières à Meilhan sur Garonne (Lot-et-Garonne)*

*La maison du site éclusier de la Terrasse à Lacourt-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne)*

*La maison du site de la pente d'eau à Montech (Tarn-et-Garonne)*

*La maison du site éclusier du Sanglier à Ayguesvives (Haute-Garonne)*

*La maison du site éclusier de la Méditerranée à Mas-Saintes-Puelles (Aude)*

*La maison du site éclusier de Saint Sernin à Saint-Martin-Lalande (Aude)*

*La maison du site éclusier de Guerre à Saint-Martin-Lalande (Aude)*

*La maison du site éclusier de Villesèque à Caux-et-Sauzens (Aude)*

*La maison du site éclusier d'Herminis à Carcassonne (Aude)*

*La maison du site de la Prise d'Alzeau à Arfons (Tarn)*

*Le terrain du site éclusier de Prades à Agde (Hérault)*

## Un nouveau site dédié au développement du domaine public fluvial

Pour valoriser la richesse des opportunités offertes par le réseau fluvial, que ce soit sur ou au bord de l'eau, Voies navigables de France lance son site internet dédié aux appels d'offres et appels à projets sur son domaine public.

Plus pratique et ergonomique, le site est à la fois la vitrine et la porte d'accès du domaine public que l'établissement souhaite valoriser.

Pour développer son activité sur le domaine VNF, un seul lieu de rendez-vous : [domaine-public-fluvial.vnf.fr/](http://domaine-public-fluvial.vnf.fr/)



### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, ...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en contribuant à lutter contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern  
07 63 73 80 90  
[astrid.levern@vnf.fr](mailto:astrid.levern@vnf.fr)